

PRÉFET DE VAUCLUSE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avignon, le 22 août 2019

Adresse postale
Services de l'État en Vaucluse
DREAL PACA
Unité Départementale de Vaucluse
84905 AVIGNON cedex 09

Adresse physique
DREAL PACA
Unité Départementale de Vaucluse
Cité Administrative
Bâtiment 1 - Porte B
Avenue du 7^e Génie
84000 AVIGNON

La directrice régionale

à

Affaire suivie par : Subdivision 2

Monsieur Le Directeur

Tél. : 04.88.17.89.33 – Fax : 04.88.17.89.488

N° S3IC : 64-13479-Décla

Nos réf. : D-0180-2019-UD84-Sub2

Société RENAULT TRUCKS MARSEILLE
394 Chemin des Puits des Gavottes
84304 CAVAILLON

Objet : Conclusions de la visite d'inspection du 21 août 2019 de votre atelier d'entretien et de réparation de véhicules légers et utilitaires situé commune de CAVAILLON (84304)

Monsieur Le Directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection le 21 août 2019.

Cette visite, non exhaustive, était axée sur la vérification des prescriptions de votre arrêté d'agrément VHU n° PR 84 00025D du 5 juillet 2019.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des conclusions de l'Inspection suite à cette visite :

Aucun écart à la réglementation n'a été relevé.

Remarque particulière relevée :

- Dans le cadre du démontage des VHU, le stockage des batteries issues de cette activité est soumis à la rubrique 2718 au seuil de l'autorisation si la quantité présente est supérieur ou égale à 1 t, ou à déclaration si la quantité présente est inférieur à 1 t.

Par ailleurs, je vous informe que dans un délai de **15 jours**, à compter de la date du présent rapport, sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement et par délégation,
le Chef de la Subdivision 2,



Isabelle SARACCO